

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Du samedi 01 octobre à 19h au lundi 03 octobre à 8h30 : pharmacie Fouris-Gachon à Saint-Dier d'Auvergne. Tél. : 04.73.70.80.66.

PERMANENCES INFIRMIERES :

Le samedi 01 octobre et dimanche 02 octobre 2011 : Cabinet Infirmiers :
Tél. : 04.73.53.15.82.

AMBULANCES : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23.

VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNEURS/REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL, 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86.

TAXIS :

CHALEIL ☎ : 04 73 51 23 23
JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h, mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

RAM : Atelier d'éveil : lundi de 9h à 11h, mardi de 14h30 à 16h30, tous les jeudis de 9h à 11h. **Permanences :** Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h, vendredi de 9h à 11h.

Tél. : 09.81.46.23.68

MISSION LOCALE :

Agnès BOREL reçoit tous les lundis, toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69.

MSA : conseiller MSA 1er et 3ème mardi de chaque mois, de 9h à 12h, 17 avenue de la gare. Tél.: 04.73.43.75 83

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les 1er, 2ème et 3ème lundis du mois de 9h à 11h30 et les mardis matins de 9 h à 11h30 aux locaux sociaux 04.73.51.22.94.

En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

Puericultrice: Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h. - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

Permanence assistante sociale (CARSAT

Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux. Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9 h à 11 h, 24 Bd Vergingétorix 04.73.51.23.05

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 35/2011 Semaine du 29 septembre 2011 au 06 octobre 2011

● LE JOUR DE LA NUIT

La Communauté de communes du Pays de Courpière organise, avec le soutien du Parc Naturel Régional Livradois-Forez, une animation à l'occasion du Jour de la Nuit, le Samedi 1^{er} Octobre. COURPIERE se joint à cette manifestation.

Soirée contes et observation des étoiles à Sermentizon le 1^{er} Octobre.

Le rendez-vous est donné à la salle des fêtes de Sermentizon, à 20h30.

Le programme

La soirée débutera par une lecture de contes, à 20h30, plongeant le public dans l'ambiance de la nuit et de la forêt.

A 21h15, un animateur en astronomie vous fera découvrir les étoiles. Si la météo le permet, cette observation se fera avec un télescope. En cas de mauvais temps, un planétarium sera déployé dans la salle des fêtes afin de recréer le ciel étoilé de manière interactive.

Le Jour de la Nuit : Sensibilisation à l'éclairage public

Cette soirée s'inscrit dans un événement d'envergure nationale : le Jour de la Nuit. Cette action a pour but de sensibiliser aux effets néfastes de l'éclairage public : pollution lumineuse, perturbation d'espèces animales nocturnes, consommation d'énergie.

Ainsi, la Communauté de communes du Pays de Courpière et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez ont souhaité soutenir cette action.

Les communes de Courpière, Sermentizon et Vodable-Ville s'engagent également en éteignant leur éclairage public dans le bourg cette nuit-là.

A COURPIERE : extinction de l'éclairage public dans le centre-ville à partir de 22 heures.

Un éclairage public raisonné et adapté aux besoins nous permet de profiter du ciel étoilé, de préserver la biodiversité nocturne, et de limiter la consommation d'énergie.

Renseignements : Communauté de Communes du Pays de Courpière, 04 73 53 24 71.

● FESTIVAL « LES AUTOMNALES »



Les Automnales - COURPIERE en fête

Samedi 8 octobre 2011 à 20h30

à l'Espace Couzon-Coubertin



LES MISERABLES

D'après l'œuvre de Victor Hugo, réadaptation de P. HONORE
Cie Philippe PERSON (Paris) / Théâtre classique

Durée : 1h15

Billetterie ouverte à l'Espace Couzon-Coubertin.

Tarifs : Plein tarif : 10 €

Tarif réduit : 6 € (chômeurs, RSA, groupe + 10 personnes, étudiants, -18 ans et carte Aris-Inter CE)

Gratuit : - 8 ans

Renseignements et réservations à l'espace Couzon-Coubertin au 04.73.53.14.45 ou Conseil Général au 04.73.42.24.86.

Public dès 12 ans

Infos Municipales

● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin
André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi
Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30
Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi
Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :
Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Suzanne CHAMBADE, Claude CHAZELLE, Marion COLLY, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Guillaume MARTIN, Jeanine GUILLOT-ROLHION, Manuel OSORIO, Patrice PAYRE, Thomas VILLENEUVE : **sur rendez-vous.**

De l'opposition :
Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : **les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.**

● MAIRIE : HORAIRES

**SERVICE ETAT-CIVIL,
ADMINISTRATION GENERALE**
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00
et de 13h45 à 17h00.

CCAS
lundi - mardi - jeudi matin - vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU
Ouverture au public :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute
la journée ainsi que tous les matins
(du lundi au vendredi)
de 8h30 à 12h00.

● ETAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :
- Adriana HORN née le 21 septembre 2011.

● SUR L'AGENDA DU MAIRE

Jeudi 29 septembre 2011 :

- Réunion de travail pour travaux Place de la Libération
- Conseil Communautaire à Olmet

Vendredi 30 septembre 2011 :

- Vernissage Arc en Ciel



Lundi 3 octobre 2011 :

- Réunion de travail avec Monsieur le Sous-Préfet
- Comité liaison TER Clermont /Thiers/ Pont-de-Dore à Peschadoires

Mardi 4 octobre 2011 :

- Réunion à la Communauté de Communes du Pays de Courpière

● VISITE DE VILLAGE

Le Maire et des élus de l'équipe municipale continuent les visites des villages. Ils viendront à la rencontre des habitants de PARIS-LES-BOIS, FERMOULY et de MAGAUD le :

SAMEDI 01 OCTOBRE 2011

Rendez-vous à partir de 10 heures à Fermouly.

Ce sera l'occasion de voir ensemble les préoccupations propres au quartier et de rechercher les solutions à mettre en œuvre.

● DEBROUSSAILLAGE DES CHEMINS

Il débutera le lundi 3 octobre 2011.

L'intervention se fera selon l'ordre des priorités et selon les intempéries.

● BIBLIOTHEQUE

8ème concours de « classé-Polar » organisé avec l' ABLF (Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez)

« Le Polar Britannique »

Du 1er octobre 2011 au 24 mars 2012.



Venez découvrir la sélection de 5 romans policiers.
Partagez vos émotions et votez pour le meilleur roman.
Journée finale le 31 mars 2012 au PLF.

Accueil des tout petits - « Le poisson Arc-en-Ciel »

Jeudi 6 octobre à 10h00

Enfants de 6 mois à 3 ans - Gratuit sur inscription depuis le 8 septembre 2011.
Réservé au Relais Assistantes Maternelles et aux particuliers.

Concours de dessin : « Dessine moi un martien ! »

du 16 septembre au 12 octobre. (Ouvert à tous les enfants de 6 à 12 ans).
Les dessins seront affichés du 13 octobre au 23 novembre avec l'exposition du Conseil Général « Questions d'Espace ». Résultats et remise de prix le 25 novembre.
Règlement disponible à la bibliothèque.



Dans le cadre de l'opération « Bibliothèque en Fête », le Conseil Général du Puy-de-Dôme organise une tournée dans dix bibliothèques du département.

« Des livrezz-vous! »

Par la Compagnie « Le souffleur de verre » qui sera à la Bibliothèque de Courpière

le vendredi 14 octobre à 18H30.

Adultes et jeunes à partir de 12ans, entrée gratuite, réservation conseillée auprès de la bibliothèque au 04.73.51.29.55.

*Pour tous renseignements et inscriptions,
s'adresser à Brigitte ou Corinne à la Bibliothèque ou au 04.73.51.29.55.*

● EXPOSITIONS

Dans le cadre des journées du patrimoine 2011, exposition et activités à découvrir :

« LE JAPON »

Au Château de la Barge à Courpière 63120
Jusqu'au 29 septembre 2011

Contact : 04.73.53.14.51



Horaires d'ouvertures : tous les jours de 14h à 18h ou sur rendez-vous pour les groupes.

Droit d'entrée : 4 euros à partir de 18 ans.

(Votre visite participe aux travaux de restauration du patrimoine)

L'exposition d'automne d'ARC EN CIEL :

dessin, peinture aura lieu

du samedi 1er octobre au dimanche 9 octobre
à la salle d'animation.

Venez nombreux !

Invité d'honneur : *André VEILLAS*

● FOYER LAÏC

La commission 'festivités' du Foyer Laïc de Courpière, se réunira
le jeudi 6 octobre 2011 à 20h00
à la salle de réunion de l'Espace Couzon-Coubertin.

- Participation aux actions du Téléthon 2011 (03/12/2011).
- Organisation du loto des écoles publiques (04/12/2011).

Toutes les personnes, membres ou non de l'association, souhaitant participer à l'organisation et au déroulement de ces manifestations sont les bienvenues.

*Corine PINET
Secrétaire du Foyer Laïc*

● CATECHISME

A compter du 4 octobre :

Séances les mardis de 16h45 à 18h00 pour les 6èmes - CM2 - CM1 - CE2
et

Les mercredis de 9h00 à 10h15 pour les CM2 - CM1 - CE1.

Pour tout renseignement, s'adresser au 04.73.53.05.71.

Le Père Jean Faure.

Infos Associatives

● COURPIERE NUMISMATES

Prochaine réunion :
samedi 1er octobre à 20h30
à l'Espace Couzon-Coubertin.

● EXPOSITION

L'ATELIER DU PEINTRE à Courpière
expose M. Gérard MOTHET (marqueteur)

**Du samedi 1er octobre au vendredi 14
octobre 2011, de 14h00 à 18h00.**

Vernissage le 1er octobre à partir de 15h00
14 & 16 Place Chapelle du Pont

Entrée libre

● LES AINES DE LA DORE

Les Aînés de la Dore organisent le **jeudi 20
octobre 2011 à 12h00 à la salle d'animation**,
un repas choucroute royale (kir, entrée,
choucroute, fromage, tarte aux pommes, café
et vin).

Ouvert à tous. Tarif: 30 €.

*Réservation avant le 10 octobre au
04.73.53.18.83. ou 04.73.51.24.93.*

Le thé dansant du club aura lieu le 20 novembre
à 14h30 à la salle Jean Couzon avec Jean-
Pierre Cousteix.

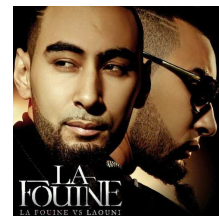
*Entrée: 9€. Pensez à réserver vos tables au
04.73.53.18.83. ou 04.73.51.24.93.*

● ESPACE LOISIRS

Concert de la Fouine
Samedi 19 novembre 2011 à 20h30,
à la Coopérative de Mai
à Clermont-Ferrand.

Tarif : 15 euros payable
à l'inscription au
04.73.51.26.77.

Fin des inscriptions
le 14 octobre 2011.



Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Du 03 octobre au 07 octobre 2011

Lundi : Carottes râpées, poisson pané, haricots verts persillés, petit cotentin nature, fruits au sirop léger..

Mardi : « Journée Méditerranéenne » : Salade verte pignons, olives, figues, couscous, merguez, abricots, raisins, fromage blanc au lait d'amande, salade d'orange à la menthe, fleur d'oranger.

Jedi : Brick chèvre basilic, chipolatas au jus, gratin de potiron, yaourt nature sucré, crème pâtissière barbe à papa, guimauve.

Vendredi : Salade Accapulco, sauté de dinde aux agrumes, endives à la vigneronne, smoothie ananas, passion, tarte tropézienne.

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 01 octobre :
18h30 : Cunlhat

Dimanche 02 octobre :
9h30 : Vollore-ville
10h30 : Courpière
11h00 : Sainte-Agathe

● A SAVOIR

- Le magasin « AMIS INFORMATIQUE » 8, avenue de la Gare à Courpière, sera fermé du 24 septembre au 3 octobre 2011. Réouverture le 3 octobre 2011 à 14h00. Merci à notre aimable clientèle.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** T2, 43 m², près du parc Lasdonnas, bon état, libre de suite. Tél. : 06.80.12.20.80.

- **A louer** sur Courpière, rue République, appartement T3 comprenant grand salon, cuisine, salle de bains et W.C, arrière cuisine, cave, au 1er étage : 1 chambre + salle de bains, au 2ème étage : 2 chambres + salle de bains, chauffage électrique, loyer 525 € + prov/charges 30 €. Tél. : 04.73.53.08.66. (H. Bureau)

- **A louer** sur Courpière, avenue Lafayette, appartement T3 comprenant salon, cuisine, 2 chambres, salle de bains et W.C, débarras commun aux deux locataires de l'immeuble, chauffage fioul, loyer 400 € + prov/charges : 20 €. Tél. : 04.73.53.08.66. (H. Bureau)

- **A louer** maison, 2 chambres, garage, jardin, 540 €. Tél. : 06.10.43.04.01.

- **A louer** sur Courpière, Rue République, appartement T3 comprenant grand salon, cuisine, salle de bain, et WC. Centre -ville, chauffage gaz individuel, loyer 380€ + prov/charges 20 €. Tél: 04.73.53.08.66. (H. bureau.)

- **A louer** sur Courpière proche gare, T4 de 80 m² comprenant cuisine, salon, salle à manger, 2 chambres, salle de bain, WC séparé et cave individuelle, refait à neuf, chauffage gaz individuel très calme, proche commerces et transport en commun. Loyer : 480€ TTC hors chauffage. Tél: 06.80.98.23.09.

- **A louer** sur Courpière T2 de 45 m² environ, comprenant cuisine, salon, une chambre, une salle de bain avec WC séparé, chauffage gaz individuel. Loyer 350€ TTC hors chauffage. Tél: 06.80.98.23.09.

- **A louer**, Place de la Mairie, T2, 2ème étage, état neuf, à voir, libre le 1er octobre. Tél: 04.73.51.27.35. ou 06.32.07.85.66.

- **A louer**, petite maison F2 en duplex, dans parc fermé, en centre-ville. Chauffage individuel gaz, parking voiture dans parc sécurisé. Libre fin octobre. Tél : 04.73.53.02.83. ou 06.75.85.23.96.

● CINEMA REX

« COWBOYS ET ENVAHISSEURS »

Etats-Unis 2011. Un western de Jon Favreau avec Daniel Craig, Olivia Wilde, Harrison Ford...

Durée : 2h00.

Séances :

Vendredi 30 septembre à 20h30
Samedi 1er octobre à 20h30

« LA PIEL QUE HABITO (VO) »

Espagne 2011. Un drame de Pedro Almodovar avec Antonio Banderas, Elena Anaya, Marisa Paredes...

Durée : 2h00.

Séances :

Dimanche 2 octobre à 17h30
lundi 3 octobre à 20h30

● USC

Résultats du week-end

Samedi 24/09/2011

U.13. Asm 3-USC 1

U.15. GR.Livradois 11-USC 0

Dimanche 25/09/2011

Vic-Le-Comte⁽²⁾ 5 -USC⁽²⁾ 3

Vic-Le-Comte⁽¹⁾ 2-USC⁽¹⁾ 0

Prochain week-end

Samedi 01/10/2011

U.11 Vertaizon-USC

U.13 USC-Egliseneuve 14h30

Stade E. Bonhomme

U.15 Chatel Guyon-USC

Dimanche 02/10/2011

Paslieres-USC⁽¹⁾

Lundi 03/10/2011

Réunion des Dirigeants 19h00

Salle Jean-Couzon



Date de reprise des entraînements de l'USC au Stade Etienne Bonhomme :

- pour les U6 - U7 - U8 - U9 (Enfants nés en 2006 - 2005 - 2004 - 2003)

Les mercredis de 14h30 à 16h00

- pour les U10 - U11 (Enfants nés en 2002 - 2001)

Les mercredis de 15h00 à 16h30

- pour les U12 - U13 (enfants nés en 2000 - 1999)

Les mardis de 17h30 à 19h00 et les jeudis de 17h30 à 19h00

- pour les U14 - U15 (enfants nés en 1998 - 1997)

Les mardis de 17h30 à 19h00 et les vendredis de 17h30 à 18h30

- pour les U16 - U17 (enfants nés en 1996 - 1995)

Les mardis de 19h00 à 20h00 et les vendredis de 19h00 à 20h00

Pour tous renseignements, appeler Norbert au 06.63.78.54.92.

● A LOUER / A VENDRE (suite)

- **A louer** F5, 150 m², cave, garage, cour fermée, DPE:D. Loyer 490€ + charges
Tél: 04.73.53.01.19.

- **A louer** T5 de 92m² dans résidence gardiennée à proximité commerces. Au 3ème étage avec ascenseur. Libre octobre 2011. Loyer 578.27€. Chauffage et eau chaude compris. Tél: 04.73.51.14.21.

- **A louer** appartement T4 de 71m², rez de chaussée à proximité école, commerce. Libre fin septembre 2011. Loyer 369.32€. Tél 04.73.51.14.21.

- **A louer** appartement de type T2 de 31m² en rez-de-chaussée à proximité de tous commerces. Libre courant novembre 2011. Loyer 250.20€. Tél: 04.73.51.14.21.

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n°35/2011

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU 8 JUILLET 2011.**

Vote : Pour à l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

- **Décision 2011-014**, signature du marché d'étude diagnostique AEP de la commune de Courpière avec l'entreprise REALITES ENVIRONNEMENT pour un montant de 29 980.00 € HT, soit 35 856.08 € TTC.

- **Décision 2011-015**, signature du marché de maîtrise d'œuvre d'assainissement pour les travaux Côte Bonjour, rue Morin Fournioux 2^{ème} tranche et quartier de la gare 2^{ème} tranche avec l'entreprise SAUNIER ET ASSOCIES pour un montant de 31 000.00 € HT, soit 37 076.00 € TTC.

III – AFFAIRES GENERALES

**IV – EPF-SMAF – DEMANDE D'ADHESION DE
NOUVEAUX MEMBRES**

Donne son accord aux adhésions à l'EPF-SMAF de :

La Commune de ARFEUILLES, département de l'Allier. La Communauté de Communes du HAUT LIVRADOIS composée des communes de : Aix la Fayette, Bertignat, Chambon sur Dolore, Condat les Montboissier, Echandelys, Fayet Ronaye, Fournols, Grandval, Le Monestier, Saint Amant Roche Savine, Saint Bonnet le Bourg, Saint Bonnet le Chastel, Saint Eloy la Glacière, Saint Germain l'Herm et Sainte Catherine du Fraisse.

Vote : Pour à l'unanimité

V – AFFAIRES DU PERSONNEL

**V/1 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT
ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET
AU SERVICE DE L'EAU (POSTE POURVU)**

Vote : Pour à l'unanimité

VI- AFFAIRES FINANCIERES

VII/1 – REGIME DES PROVISIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance de l'instruction budgétaire et comptable M14 sur le régime des provisions et de se prononcer sur le choix de provisions budgétaires ou semi budgétaires.

Afin de garder une certaine souplesse budgétaire, il est proposé de choisir le régime de provision budgétaire (régime sur option) qui s'appliquera à l'ensemble des provisions à constituer.

Le Conseil Municipal :

Opte pour le régime des provisions budgétaires.

Vote: Pour à l'unanimité

**VI/2 – DECISIONS MODIFICATIVES N°2 – BUDGET
PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal :

Approuve la décision modificative n°2 du budget principal.

Vote: Pour: 20 Abstention: 6

**VI/3 – DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET DE
L'EAU**

Le Conseil Municipal :

Approuve la décision modificative n°1 du budget de l'eau.

Vote: Pour: 20 Abstention: 6

VI/4 – SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE AU CCAS

Considérant le besoin de financement supplémentaire du Centre Communal d'Action Sociale de Courpière.

Le Conseil Municipal :

Attribue une subvention supplémentaire au Centre Communal d'Action Sociale de Courpière d'un montant de 4 050.40€ afin de permettre au CCAS de faire face à un besoin de financement supérieur aux prévisions.

Vote: Pour: 20 Abstention: 6

VI/5 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AIA

Le Conseil Municipal :

1°) Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1952 euros à l'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION, dans le cadre de l'organisation des Chantiers Jeunes pour l'année 2011.

Vote : Pour à l'unanimité

**VI/6 – RETOUR DE TRANSFERT DES ATELIERS RELAIS
CELTA**

Vu le courrier de l'entreprise CELTA en date du 31 août 2010 manifestant son intention de lever l'option d'achat et de racheter l'immeuble ;

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Courpière est gestionnaire et la Commune de Courpière est propriétaire.

Il convient donc de mettre à jour les comptes afin que la commune puisse constater la vente.

Le Conseil Municipal :

1°) Prend acte des écritures de retour de la mise à disposition ;

2°) Autorise Monsieur le Trésorier à constater les écritures après délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Courpière.

Vote : Pour à l'unanimité

**VI/7 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE LOCATION
PRECAIRE ET REVOCABLE AVEC LA SOCIETE CRIT**

Le Conseil Municipal :

Accepte les termes de la convention de location précaire et révocable avec la Société CRIT.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/8 – DEMANDE D'IMMATRICULATION TVA

Considérant la demande de la société CRIT en date du 8 septembre 2011,

Considérant que la location d'un local à titre commercial est assujettie à la TVA,

Le Conseil Municipal :

Demande l'immatriculation à la TVA de ce local auprès des services fiscaux.

Vote : Pour à l'unanimité

VII- AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

**VII/1 – DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) –
POUR INFORMATION**

**VII/2 – ACQUISITION AMIABLE DE LA PARCELLE NON
BATIE CADASTREE SECTION BK N°76 SITUEE AU
LIEUDIT « LES LAUDENS »**

Le Conseil Municipal :

Accepte l'acquisition, par la commune, de la parcelle cadastrée section BK n° 76 d'une surface totale de 421 m², pour un montant de quatre mille deux cent dix €uro (4 210,00 €) hors frais notariés.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/3 – ACQUISITION AMIABLE D'UNE PARCELLE NON BATIE CADASTREE SECTION BK N°77 SITUEE AU LIEUDIT « LES LAUDENS »

Le Conseil Municipal :

Accepte l'acquisition, par la commune, de 300 m² de terrain issu de la parcelle cadastrée section BK N°77 pour un prix au mètre carré de dix €uro (10€) soit un montant total de trois mille €uro (3 000 €) hors frais notariés.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/4 – ACQUISITION AMIABLE D'UNE PARCELLE NON BATIE CADASTREE SECTION BK N°78 SITUEE AU LIEUDIT « LES LAUDENS »

Le Conseil Municipal :

Accepte l'acquisition, par la commune, de 230 m² de terrain issu de la parcelle cadastrée section BK n° 78, pour un prix au mètre carré de dix €uro (10€) soit un montant total de deux mille trois cent €uro (2 300 €) hors frais notariés.

Vote : Pour à l'unanimité

VII/5 – ACQUISITION AMIABLE DES PARCELLES NON BATIES CADASTREES SECTION ZL N°370 ET 372 SITUEES LE LONG DU CHEMIN DE LA COTE BONJOUR

Le Conseil Municipal :

Accepte l'acquisition par acte notarié des parcelles cadastrées section ZL n° 370 et ZL n° 372 au bénéfice de la commune pour une surface totale de 192 m² à un coût total de deux mille €uros (2000,00€) hors frais notariés.

Vote : Pour : 25 Abstention : 1

VII/6 – SAISINE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Le Conseil Municipal donne son accord pour saisir la CDAC du Puy-de-Dôme afin qu'elle statue sur la conformité du projet de la SCI D40 relative à la construction d'une jardinerie et pépinière naturelle située sur la parcelle cadastrée section BM n° 286 sise « Bellime » à Courpière par rapport aux critères d'autorisation.

Vote : Pour : 25

Ne prend pas part au vote : 1

VII/7 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE SUR UN IMMEUBLE SITUE 11 AVENUE LAFAYETTE

Considérant la non conformité des travaux

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'attribuer la prime de ravalement.

VII/8 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE SUR UN IMMEUBLE SITUE 25 RUE ANTOINE GARDETTE

Considérant la non conformité des travaux

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'attribuer la prime de ravalement.

VII/9 – PRIME DE RAVALEMENT DE FACADE SUR UN IMMEUBLE SITUE LE MEGAIN

Considérant la non conformité des travaux

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'attribuer la prime de ravalement.

VIII- AFFAIRES TOURISTIQUES, ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

VIII/1 – DESHERBAGE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal :

Procède au désherbage de la bibliothèque municipale.